

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 68 (1929)  
**Heft:** 39

**Artikel:** Victor Cherbuliez  
**Autor:** Cherbuliez, Victor  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-222791>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN DOCUMENT ORIGINAL

**L**A sagesse des nations prétend qu'un arrangement « à l'amiable » vaut toujours mieux qu'un procès. C'est sans doute cette idée qui a présidé à l'élaboration de la déclaration, pour le moins curieuse, que j'ai trouvée incidemment au village de X. et que je m'empresse de vous communiquer. Il s'agit d'une attestation libellée sur papier timbré et relative à une conciliation pour voies de fait qui est, vraisemblablement, unique en son genre.

Le détenteur du document m'a fait, en souariant, la relation suivante de l'histoire qui a provoqué la confection de cette fameuse pièce :

Jérémie, — c'est son nom, — ne souffre pas d'être traité de façon incongrue ou désobligeante, en quoi il a raison. Cependant, il se laisse parfois emporter par la vivacité de son caractère, en quoi il a tort.

Un soir de fête, comme il buvait tranquillement son verre au café « des Deux Siciles », il fut soudainement invectivé par le nommé Nicolas, réputé pour sa mauvaise langue. Jérémie réagit aussitôt en appliquant à son agresseur deux gifles retentissantes. Menace de plainte de Nicolas, intervention du commissaire qui emmène les adversaires dans la chambre attenante et s'efforce de les concilier. La prétention du lésé qui était d'abord de vingt francs, est finalement réduite à dix.

Le policier, satisfait du résultat, alla quérir une feuille de papier timbré et il rédigea la déclaration dont suit la teneur, qu'il fit signer à Nicolas et remit ensuite à Jérémie afin de la conserver :

## « Conciliation.

» en matière pénale et avant procès par devant  
» N. N., commissaire police à X., prêtant son  
» ministère bienveillant et désintéressé par amour  
» du bien public et en évitation de frais.

» Moi, soussigné, Nicolas, domicilié à X., déclare avoir reçu de Jérémie, au dit lieu, la  
» somme de dix francs pour deux gifles.

» En cas que le soussigné l'insulte de nouveau,  
» il aura encore droit à deux gifles, en plus.

» Fait, à X, le... »

(Suivent les signatures).

A. Mex.

**Le spectateur gênant.** — Vous est-il jamais arrivé de vous trouver au théâtre à côté d'un spectateur qui, connaissant la partition de l'opérette d'un bout à l'autre, fredonne constamment les airs tandis que les chanteurs les chantent ?

C'est agaçant au suprême degré.

L'aventure arriva un jour au chroniqueur Delphin, qui était assis aux fauteuils de l'Opéra. Son voisin ne cessait de fredonner, et l'écrivain, n'y tenant plus, s'écria :

— Quel imbécile !

Le gêneur, s'arrêtant de fredonner, le prend de haut.

— Est-ce pour moi, monsieur, que vous dites cela ?

— Nullement, répond Delphin, en le regardant de son binocle insolent, c'est cet idiot de ténor qui m'empêche de vous entendre !...

## TROP DE BRUIT !

**L**E Touring Club a déclaré la guerre au bruit, véritable fléau social qui partout et à toute heure du jour et de la nuit, empoisonne notre repos et menace notre santé. Le Touring Club a raison : nous vivons au milieu d'une perpétuelle cacophonie de trompes, klaxons, sirènes, cloches, échappements libres, pétarades de motocyclettes, hauts-parleurs, orchestres, jazz, phonos, pianos privés, sifflets de trains, tapage des machines à écrire, sans compter le chahut matinal des bidons de lait et des boîtes à ordures... Les villes sont devenues un enfer ; et le tourisme envahisseur fait qu'on ne trouve même plus le calme à la campagne, où toute la nuit les autos circulent, les chiens aboient, et les gens bavardent bruyamment sous vos fenêtres sans souci de votre sommeil...

Il faut bien reconnaître qu'à ce point de vue, l'humanité du vingtième siècle est égoïste et mal élevée. Son éducation est à faire. Il suffit de coucher une fois à l'hôtel pour constater le sans-gêne des voisins et le peu de cas qu'ils font de la tranquillité d'autrui...

Ainsi, le fameux *coup des chaussures...* Certains butors, à quelque heure qu'ils se couchent, ont la fâcheuse manie de jeter lourdement leurs souliers sur le parquet, ce qui réveille violemment avec des palpitations le pauvre locataire du dessous...

Fort heureusement, l'homme n'a que deux pieds. Mais transposée chez les animaux voyez comme l'histoire se corse. D'ailleurs vous la connaissez certainement.

Un soir, le lièvre, harassé de fatigue, a loué une chambre à l'Auberge du Chamois pour y passer une bonne nuit bien tranquille. Il commence à s'endormir, lorsque soudain il entend le voisin de l'étage supérieur qui laisse choir ses souliers sans précaution...

Après quatre chutes bruyantes, le lièvre pense que c'est fini et qu'une fois déchaussé le quadrupède de là-haut va lui octroyer la paix. Pas du tout ! les ribouis continuent de pleuvoir à grand fracas... Il en compte huit, douze, vingt-cinq, ça dégringole toujours...

A ce moment, la soubrette-guënon passe dans le couloir. Le lièvre horripilé, ouvre sa porte et l'appelle :

— Ah ça ! lui dit-il vous entendez ce potin ? Quel est le sagouin qui loge au-dessus de moi ?

— C'est le mille-pattes, Monsieur le lièvre !

**Ils savent ce que c'est.** — Avez-vous « Les lettres d'amour d'un homme veuf » ? demanda-t-elle timidement à l'employé de la librairie.

— Non, mademoiselle, répond le commis.

— Ah ! et où croyez-vous que je pourrai trouver cela ?

— Nulle part, mademoiselle, car les hommes veufs n'écrivent plus de lettres d'amour.

**L'emploi des possessifs.** — Un veuf ayant plusieurs enfants, épousa en secondes nocces une femme qui en avait également plusieurs.

Cette famille, déjà nombreuse, s'accrut encore en quelques années de plusieurs enfants.

Un jour, le père, entendant du bruit dans le jardin, sortit pour voir ce qui se passait.

Quand il revint, sa femme lui demanda avec inquiétude la cause du tumulte. Et le mari répondit par cette phrase bizarre, mais juste :

— Tes enfants et les miens se disputaient avec les nôtres.

## VICTOR CHERBULIEZ

**L'**ACADEMIE FRANÇAISE, les écrivains, les journalistes et le monde des lettres, ont célébré, comme il convient, le centenaire de la naissance de Victor Cherbuliez, né à Genève en 1829 et mort à Corneilles (France) en 1899.

Originaire de Novalles près Grandson où elle se trouve dès le début du seizième siècle, la famille Cherbuliez alla se fixer à Genève et donna à cette ville un grand nombre de personnages de haut mérite.

A l'âge de quinze ans déjà, Victor Cherbuliez



lisait couramment les auteurs grecs et latin ; ausi son père et ses oncles le destinaient-ils au professorat. Il étudia à Berlin, s'éprit de Goethe, puis fit un voyage en Orient d'où il rapporta

un petit ouvrage intitulé « Un cheval de Phidias » dont le succès lui ouvrit la porte de la « Revue des Deux-Mondes ».

Les nécessités de sa carrière littéraire obligèrent ce Vaudois de vieille souche à quitter Genève, sa terre natale, pour se fixer définitivement à Paris. Comment, de l'enseignement auquel il était destiné, il passa au roman ; de l'Académie de Genève, où il devait tôt ou tard obtenir une chaire de professeur, il parvint à l'Académie française, c'est ce que nous apprendrait, sans doute, l'histoire de sa vie, si elle était écrite.

Ayant obtenu la naturalisation française vers 1880, il fit une carrière particulièrement brillante — carrière qu'il parcourut seul, à l'écart de tout groupement littéraire. Son premier roman « Le comte Kostia » est universellement connu. Il fut suivi de beaucoup d'autres dont il est superflu de donner, ici, la nomenclature. Tous sont écrits dans ce style souple, fin et délié, qui était un des traits distinctifs de Cherbuliez. En un décor romantique, il possédait l'art de tailler ses figures à l'emporte-pièce et les fixait ainsi violemment dans la mémoire de ses lecteurs.

Vers la fin de sa vie, après des pertes douloureuses — celles de sa femme et de son fils — il se retira à Corneilles chez son gendre et sa fille. C'est là qu'il passa ses derniers jours à cultiver des roses et à jouer avec ses petits-enfants.

J. des S.

Nous donnons, ci-dessous, une page de Victor Cherbuliez, tirée de son roman *Une Gageure*.

## Madame Vionnaz.

Madame Vionnaz était une grande femme sèche, anguleuse, pincée et superbe, dont la figure allongée et morose faisait penser à ces vieilles juments qui jamais ne se dérident, même en mangeant l'avoine ou en respirant une odeur de litière fraîche. Madame Vionnaz n'aurait jamais pardonné à quelqu'un qui, par miracle, l'aurait fait rire ; on se tenait pour averti, on n'essayait pas. Ayant hérité de son père, ancien président de cour, l'habitude de rendre des arrêts définitifs et exécutoires, elle avait le parler sentencieux, et les moindres mots qui tombaient de ses lèvres minces avaient du poids. Elle ne voyait dans le monde que des intérêts et des convenances. Quand elle avait dit : « Cela n'est pas convenable », il fallait s'abstenir et se taire. Le despotisme de sa vertu rigide s'étendait aux plus petits détails. Il n'y avait, pour elle, point de petites choses, aucune action indifférente ; avant de faire quoi que ce soit, il fallait y penser longtemps, et quiconque ne pensait pas comme elle pensait mal.

Sur ce naturel décisif et dogmatique était venue se greffer une dévotion étroite, épineuse. Fort occupée de bonnes œuvres, elle avait fondé une association charitable, dont elle était la présidente à vie. Elle faisait beaucoup de bien, ne plaignait ni son temps ni son argent, ni ses peines ; mais il ne se mêlait à son infatigable activité aucun entraînement du cœur. Ses bonnes œuvres lui fournissaient l'occasion de satisfaire ses deux passions dominantes, l'amour du règlement et le goût de morigéner son prochain. Elle y trouvait aussi une garantie pour son avenir. Elle avait entendu un jour prêcher un révérend père capucin qui affirmait que les honneurs du paradis sont faits aux bienfaiteurs par les pauvres qu'il ont secourus, et qui se mettent en quatre pour leur rendre la maison agréable : « Croyez-vous, s'était-il écrié, que vos héritiers en feront autant ? »

Si elle n'avait pas oublié le discours du capucin, elle oublierait encore moins qu'après la chute de l'empire, son père avait dû se mettre de lui-même à la retraite. Elle détestait les révolutions comme des fléaux diaboliques et pensait que la religion seule pourrait les empêcher en ramenant un peu d'ordre dans le ménage social. Sa politique était étrange. Elle jugeait que le seul moyen de tout sauver était de rétablir des corporations qui seraient des confréries : il y aurait des frères gouvernants, des frères enseignants, des frères

travailleurs, des frères célibataires et jeûneurs ; mais comme il faut que le monde dure, elle accordait qu'il y eut des frères époux.

En attendant que son rêve s'accomplît, elle gouvernait sa maison comme un couvent et croyait travailler au salut de ses administrés en leur imposant ses habitudes, en les soumettant à une règle implacable et minutieuse. Elle leur mesurait le bonheur avec avarice comme on mesure l'espace aux oies qu'on met en mue pour les préparer à leur destinée.

Victor Cherbuliez.



UNE BIBLIOTHÈQUE A LA MONTAGNE

I

UN hameau complètement ignoré des voyageurs s'abrite dans un pli de terrain sur le penchant des Alpes vaudoises. Aucune route n'y conduit, et on ne le voit presque de nulle part. La rue en est étroite, tortueuse, montante. Les maisons se touchent et s'appuient mutuellement ; elles élèvent leurs toits les unes par dessus les autres, et celle qui est située le plus bas semble soutenir tout le poids du village. Des noyers séculaires ombragent les vergers. Par intervalles on devine à travers les branches, d'un côté, la perspective ascendante de la montagne ; de l'autre, celle du vignoble, dont la longue rampe va mourir au bord du lac. Ce hameau fait partie d'une commune populeuse, qui compte bien douze villages, dont il est le plus humble. Il n'a, pour sa part, que cinq ou six ménages. Aucun clocher ne l'annonce, et si ce n'était la fumée bleue qui, à certaines heures, s'élève au-dessus des noyers, on pourrait passer tout auprès sans se douter de son existence. Quand on la traverse, on s'étonne de voir que toutes les maisons sont également vieilles, et que les granges ont l'âge des maisons. On n'y a pas bâti depuis cent ou deux cents ans ; il est tel qu'il a toujours été, et le seul édifice public élevé à frais communs par cette petite famille humaine est le four banal, à l'extrémité de la ruelle la plus obscure.

Au milieu de ce groupe de maisons, il en est une qui n'est ni la plus riche, ni la plus pauvre, et que rien maintenant ne distingue des autres ; mais on l'aurait bien reconnue il y a vingt ou trente ans, grâce à un rosier blanc qui montait en espalier contre le mur noirci. Elle est bâtie à l'ancienne mode. Au niveau du sol, la grande cave voûtée, et le pressoir, indispensables dans les pays de vignoble : au premier, une cuisine, qui ne reçoit le jour que par l'ouverture d'une grande cheminée pyramidale, et qui communique, par deux portes opposées, avec deux longues chambres, dont l'une regarde l'orient et l'autre le couchant ; au second, de vastes greniers, où l'on fait sécher les noix en automne, et où rôdent les chats.

Dans le temps où existait le rosier, une assez nombreuse famille, comptant trois générations, emplissait la maison. Les deux chambres étaient utilisées ; toutefois, pendant le jour, on n'occupait guère que celle d'orient. Elle avait dû, jadis, être blanchie à la chaux, et l'on pouvait s'en assurer, en grattant la muraille. En entrant, on trouvait à main droite un poêle de grès, sur lequel une sorte d'escalier permettait d'aller s'asseoir ; à main gauche un lit, qui aurait eu grand besoin d'avoir aussi son escalier, car il était si haut qu'il fallait être gymnaste ou grenadier pour réussir à s'y hisser. Sous ce lit s'en cachait un autre, plus petit et très bas, porté seulement sur des roulettes. On le tirait le soir, pour l'aïeul, qui n'était plus gymnaste et qui n'avait jamais été grenadier. Le couloir était étroit entre le lit et le poêle ; mais quand on avait franchi cette espèce de défilé, la chambre, moins encombrée, paraissait s'élargir. On n'avait plus d'un côté que des chaises, de l'autre une vieille table de noyer, solidement po-

sée, et derrière, adossé à la muraille, un long bahut, lequel servait à la fois de banc et de coffre, ou d'arche, comme on disait. Dans l'embrasement d'une fenêtre, vers le haut bout de la table, s'étaït un large fauteuil. C'était le seul meuble de la chambre qui ne datât pas du siècle passé ; son âge indiquait celui des infirmités de l'aïeul. Point de rideaux aux fenêtres ; mais sur l'une un pot de réséda, et sur l'autre deux longues perches, qui s'en allaient reposer sur le toit d'une autre maison et formaient une espèce de pont volant, pour exposer au soleil les planches chargées de fruits à sécher.

Cette pièce était fort animée aux heures des repas. Toute une rangée d'enfants s'alignait sur le bahut ; l'aîné à côté du grand-père, les autres à la file, suivant leur âge. En face, et sans ordre précis, se plaçaient l'aïeule, le père et la mère, une servante et souvent quelque ouvrier. Tout ce monde mangeait de bon appétit, et sans perdre le temps à de longues causeries. A peine l'aïeul avait-il murmuré la prière finale, que les enfants retournaient à leurs jeux, et les grandes personnes à leur besogne. La servante allait et venait quelques instants encore, puis la porte se fermait, et il ne restait que les mouches pour bourdonner à la fenêtre.

Une chambre ainsi meublée, d'ailleurs vide le plus souvent, indiquait assez une famille d'honnêtes campagnards, simples et laborieux, vivant aux champs beaucoup plus qu'à la maison. Sauf le pot de réséda, rien n'y était donné au luxe. Cependant on n'y fût pas resté longtemps sans aviser d'autres meubles moins en vue, un surtout, caché dans le coin le plus obscur de la chambre, et si haut perché qu'il fallait lever les bras pour y atteindre. On avait pris deux planches de sapin ; on les avait assemblées au moyen de deux montants, et il en était résulté une étagère capable de porter toute la littérature de la maison et de bien d'autres encore. Quant à la passer en couleur, on s'en était remis au temps, à la fumée du tabac et à celle de la lampe à huile. L'étagère avait tourné au brun, un brun douteux, qui s'harmonisait avec le gris des murailles. L'idée de s'en servir pour décorer la chambre ne paraissait être venue à personne. On avait des livres, et il avait bien fallu leur faire une place. Ne faut-il pas que chaque chose ait la sienne ? Le cornet de tabac de l'aïeul n'était-il pas soigneusement logé, bien au sec, sur une planchette fixée au-dessus du poêle ? Les corbeilles des femmes, avec pelotons, ciseaux, tricotages, n'avaient-elles pas l'usage exclusif d'une autre planchette, au-dessus de la file des chaises ? Un baromètre qui commençait à radoter, à force d'avoir embrouillé le variable et le beau fixe, ne jouissait-il pas d'un coin à son usage dans une embrasure de fenêtre ? Les livres avaient aussi le leur, et c'était justice : à quoi pouvaient-ils prétendre de plus ?

On avait donc des imprimés dans la vieille chambre noire. Celui qui frappait les yeux le premier était suspendu contre le montant de l'étagère. C'était moins un livre qu'un cahier, mais un cahier de grand usage, car on le tenait à portée ; cahier de prix, car on s'était donné la peine de planter un clou pour lui seul. A qui donc cette place d'honneur ? Au *Véritable Messenger boiteux de Berne et Vevey*, qui, depuis le temps qu'il boite, n'est jamais arrivé trop tard, dont la marche est régulière comme le cours des saisons, et qui annonce au peuple des campagnes le renouvellement de l'année, aussi sûrement que le chant du coucou annonce le retour du mois de mai.

Digne almanach, connu de chacun dans tout le pays romand, des Alpes au Jura, et jusque dans le Chablais, le Faucigny et les départements français limitrophes : un de ces livres vraiment populaires que les littérateurs ignorent, un puits de sagesse !

Rien qu'à voir la couverture, on devine les richesses de l'intérieur. Dans le lointain se pressent les grands événements tragiques : des vaisseaux se canonent, une forteresse brûle, des soldats font une sortie victorieuse, et les assiégeants s'enfuient de toute la vitesse de leurs chevaux. Peut-être quelqu'un demandera-t-il pourquoi ils sont à cheval. Celui qui ferait cette question ne serait

pas à la hauteur du véritable *Messenger boiteux*. La belle chose qu'un assaut à pied ! cela se voit tous les jours. Le *Messenger boiteux* aime les assauts à cheval, où il y a plus de gloire à vaincre et plus de facilité à s'enfuir. Au premier plan règne un paysage tranquille : une rivière au cours paresseux, des roseaux, un saule, des ombrages, et sur le devant, un chemin où stationnent de graves personnages. Ils s'entretiennent d'un pauvre enfant débraillé, dont le pantalon tombe, dont les pieds sont nus, et qui pleure à chaudes larmes, le visage dans les deux mains. Il paraît qu'on l'a surpris en flagrant délit de maraude. Son sort s'agite entre trois personnages, dont l'un, en grande tenue, doit être un officier de la maréchaussée, quelque garde-champêtre d'un ordre supérieur. Il montre le marmot et parle avec vivacité ; sans doute, il raconte le délit. A côté de lui, un homme en habit civil, bien cravaté, le régent du lieu, à moins que ce n'en soit le juge d'instruction, écoute avec une grimace de suffisance et de gravité.

(A suivre.)

Eug. Rambert.

ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS. — Cet Almanach, qui marche allègrement vers son trentième anniversaire, est bien l'un des plus sympathiques de chez nous. Il nous revient avec sa couverture connue du bon peintre Rouge, élégamment présentée, contenant de nouveau toute sorte de renseignements utiles à l'agriculteur comme à la ménagère.

Les bons mots foisonnent à côté de jolies histoires vaudoises. Plusieurs contes alignent des noms connus de ceux qui lisent le « Conteur »... et d'autres aussi. Lisez la charmante description sur le Jura, de Jean des Sapins et surtout le petit récit de J.-L. Duplan. Le patois vaudois n'a pas été oublié, lui non plus, qui se perd tant de nos jours, et il faut lire la savoureuse poésie de Marc à Louis : « L'orgogliào » comme l'amusante histoire : « Ein revegnent de la faire ».

L'excellent dessinateur qu'est F. Bovard a orné cette édition de nombreuses vignettes et de dessins fort bien venus. L'Almanach comprend deux superbes planches hors-texte.

L'Almanach du Conteur Vaudois (Pache-Varidel et Bron, éditeurs, à Lausanne) de 1930 est le digne successeur de ses devanciers et il a sa place réservée dans toutes les familles de notre canton. H. Ch.

Théâtre Lumen. — Cette semaine : *Un amant sous la Terreur*, grand film artistique et dramatique, d'après la pièce de Sophus Michaelis, interprété par Diomira Jacobini, Gœsta Eckmann, Fritz Kortner, Karina Bell, Walter Rilla. Au même programme, Ciné-Journal suisse et Pathé-Revue.

Royal Biograph. — Un grand succès d'émotion : *Minuit à Chicago* et *Le Torchon brûle*.

Pour la rédaction :

J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Achetez vos chemises  
chez le spécialiste  
**DODILLE**  
Rue Haldimand LAUSANNE

**HERNIEUX**  
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :  
**W. Margot & Cie**  
BANDAGISTES  
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT  
Lausanne, rue Centrale 4  
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %  
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %  
Toutes opérations de banque

Demandez un  
**Centherbes Crespi**  
l'apéritif par excellence.